

NOTE-RÉSUMÉ

De l'Évaluation à mi-parcours du Programme Moyens d'Existence (ME) en Mauritanie (2011-2015), Convention N° 10-CO1-100 «Développement rural et lutte contre la faim au Brakna et au Gorgol et dans les zones urbaines de NKTT et NDB en Mauritanie» pour Intermón-Oxfam et ses partenaires

Sur les 57 indicateurs de la Convention, seuls 11 sont applicables à l'évaluation à mi-parcours. Même avec ce cinquième des indicateurs utilisable pour l'évaluation intermédiaire, il est possible de voir que le programme montre des niveaux de progrès positifs, mais pas complètement homogènes, notamment sur l'une de ses composantes qui soulève d'importantes questions de faisabilité. En résumé :

1) Le fonctionnement de la composante agropastorale de la Convention est satisfaisant et, dans certains cas, les activités sont avancées par rapport au calendrier. Les partenaires d'IO sont très appréciés par les bénéficiaires, qui à leur tour apprécient grandement l'impact du programme et affichent leur optimisme quant à sa pérennité.

Certains goulots d'étranglement ont été détectés au niveau de la commercialisation des produits laitiers, principalement en raison d'une offre excédentaire dans la zone d'action. De même, le niveau de coordination et d'apprentissage à partir des expériences avec d'autres ONGs locales et internationales présentes sur le terrain peut être amélioré. Le rapprochement d'un nouvel épisode de sécheresse, que plusieurs experts croient qu'elle va être autant grave que celle de 2012, mettra à l'épreuve les mécanismes de RRD de la Convention, qui ne sont pas sa composante la plus forte.

Les évaluateurs proposent à AMAD et ACORD de lancer les activités de la composante RRD, en prévision des dommages pendant la prochaine période de soudure ; et de réaliser des actions de marketing, plus la diffusion et la vulgarisation de la méthodologie et des techniques de la Convention entre les populations non – bénéficiaires, à la recherche d'effets multiplicateurs.

2) Sur la composante Femmes et Pêche on trouve des progrès et de la régression. D'une part, le Centre de transformation du poisson 'Yakal' de NDB montre des signes clairs de progrès et de consolidation après seulement une année d'activités. D'autre part et près de quatre ans après son ouverture, le Centre 'La Sirène' de NKTT semble être dans une phase de déclin qui doit être inversée avant qu'il ne soit trop tard. 80 % de ses affiliés initiaux ont renoncé à participer au GIE et les 30 femmes restantes n'ont pas fonctionné pendant trois mois en raison d'un manque de capitaux pour acheter du poisson, le transformer et le vendre.

En plus d'être coûteux à entretenir, la période de baisse des activités du Centre 'La Sirène' est trop longue, d'une durée de jusqu'à trois mois à compter de l'achat des matières premières jusqu'à la vente du poisson transformé. À l'heure actuelle, les femmes ne peuvent pas reprendre ses activités parce qu'elles se sont retrouvées sans économies après les mois d'inactivité en raison de problèmes de saisonnalité des captures d'espèces commercialisées, de l'arrêt pendant le Ramadan et d'une saison des pluies supplémentaire avec ralentissement de la pêche qui rend plus difficiles le transport et le séchage du poisson à cause de l'humidité.

«La Sirène» a été construit sans une étude de faisabilité, d'où la recommandation des évaluateurs de revoir ses nombreuses faiblesses en vue de retourner sa situation, en particulier à travers un plan d'affaires cohérent avec la situation du marché. Cela nécessitera également un système de microcrédits aux femmes transformatrices et revendeuses et une réorganisation de la Mutuelle de Crédit pour garantir la durabilité des prêts. Ce renouvellement de la stratégie nécessitera une reformulation du partenariat entre IO-Mauritanie et M2000, avec la participation du premier dans la gestion quotidienne du Centre. Le Centre «Yakal» peut continuer en l'état.

Les APAs (les hommes petits producteurs de pêche) n'auront pas besoin de plus de soutien financier jusqu'à ce que le Centre «La Sirène» puisse acquérir une partie importante de leurs captures, avec certaine régularité. Les fonds prévus pour le financement de nouveaux GIEs devraient être réattribués aux femmes par le biais d'une demande de modification substantielle à l'AECID, qui à son tour est bien disposée à l'examiner si la proposition est bien motivée.

Les évaluateurs ont également détecté une certaine distanciation des femmes revendeuses des activités de la Convention, par rapport à leur participation dans l'ancienne Convention. Un regain d'intérêt pour le Réseau des Femmes pourrait être favorisé par l'accès au crédit à ces femmes, la création de nouvelles lignes d'affaires pour le marketing à NKTT de produits laitiers du fleuve, et négocier la participation du programma dans la distribution et la commercialisation des espèces pélagiques selon le nouvel accord avec l'UE qui sont transférés pour distribution dans la Mauritanie à hauteur de 2 % du total des captures transbordées de la flotte européenne.

3) Cette dernière activité est liée au plaidoyer, même si les évaluateurs ont trouvé certain retard sur le calendrier, tout en signalant que les indicateurs sont répartis à la fin de la Convention et non à cette étape intermédiaire. En tout cas, les évaluateurs sont d'accord avec la stratégie IO de faire le plaidoyer en temps opportun (en particulier pour le volet de la pêche) un peu plus tard dans l'implémentation ; le temps de murir ses positions tout en travaillant déjà à la sensibilisation sur le Code Pastoral dans le sud-est du pays.

4) Les évaluateurs apprécient grandement le système de suivi évaluation interne (SSE) mis en place par l'Unité de Gestion du Programme à NKTT, élément dont le fonctionnement a largement contribué à la réussite de la mise en œuvre de la Convention et de la stratégie à utiliser jusqu'à sa finalisation.

En conclusion, les résultats de la Convention présentent clairement des possibilités d'impact, qui peuvent être maximisés si l'on améliore les arrangements institutionnels, les mécanismes de mise en œuvre et les questions financières décrites dans le présent résumé.

21 octobre 2013